

# OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE L'ENVIRONNEMENT

## Compte rendu de la réunion du 9 mars 2009

### ORDRE DU JOUR

- Enquête Essonniens sur la gestion des déchets.
- Présentation du PREDMA et de son impact en Essonne

### Accueil

Claire ROBILLARD remercie les participants.

Cette réunion a pour objet la présentation des premiers résultats de l'enquête menée auprès des essonniens sur la gestion des déchets en Essonne (leurs connaissances, pratiques et opinions sur le sujet), ainsi que le projet de PREDMA élaboré par la Région Ile-de-France et ses impacts en Essonne.

Des questions diverses à aborder sont soulevées dès le début de séance pour réponse à la fin des présentations et débats prévus.

### I Présentation des premiers résultats de l'enquête déchets

L'enquête est réalisée par le Conseil général conformément à son engagement (délibération cadre de la politique départementale en matière de déchets du 21 mai 2007) afin de mesurer la perception des essonniens sur le système de gestion des déchets en place au sein de leur collectivité et déterminer les leviers d'action d'amélioration et de développement des gestes de prévention.

Les conclusions tirées des résultats de l'enquête permettront d'orienter les actions prioritaires à mener par le Conseil général et les collectivités compétentes en matière de collecte et traitement des déchets afin d'améliorer et d'optimiser l'ensemble du système de gestion des déchets et d'en réduire son impact environnemental.

La présentation est faite par le biais d'un diaporama commenté par Monsieur Jérôme Bertino, de l'agence Alyce Sofreco. Le diaporama est joint au présent compte rendu.

### Questions et remarques de la salle

#### Mme Leclercq, Association ADB

L'association souhaite savoir si les résultats présentés seront diffusés.

#### Réponse de Mlle Cordina

L'ensemble des documents présentés, y compris le compte-rendu de cette séance, sera très rapidement mis en ligne sur le site internet du Conseil général.

#### Mme Bozon, Association ADDEPL

Cette association s'étonne des résultats de l'enquête du Conseil général qui précise que 62 % des personnes interrogées sont prêtes à voir diminuer le nombre de tournées de collecte pour limiter le coût de la gestion des déchets. En effet, cette association a lancé une enquête de satisfaction sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL), suite à des modifications « brutales » des modalités de collecte (moins de tournées, modifications des consignes de tri...). Sur 1000 personnes enquêtées, 250 étaient mécontentes. Les particuliers n'ont pas été bien informés des changements de collecte ; le passage du tri flux au bi flux en a découragé plus d'un et beaucoup ont abandonné le geste de tri.

#### Réponse de M. Bertino

M. Bertino précise que l'étude réalisée pour le compte du Conseil général n'est pas une enquête de satisfaction. Il faut être très prudent quand aux interprétations des réponses des questionnaires, en fonction de la formulation de la question, les résultats peuvent être très différents les uns des autres. D'autre part, la situation conjoncturelle sur la CCPL (modification récente des modalités de collecte) peut faire apparaître des différences significatives par rapport à l'ensemble du territoire essonnien.

M. Jeanlin, Association SOS Bruit protection environnementale

Combien de communes procèdent au ramassage des déchets végétaux ? Ces collectes sont coûteuses car les sacs papiers sont chers, leur distribution également.  
Combien de communes procèdent au ramassage du verre ?

Réponse de Mlle Cordina

L'ensemble des communes essonniennes procède au ramassage du verre.

Le nombre exact de communes du territoire ayant mis en place une collecte de déchets verts n'est pas disponible ce soir, mais il pourra être donné ultérieurement (indiqué au compte rendu).

Réponse ultérieure à la réunion :

Toutes les collectivités essonniennes ont mis en place une collecte des déchets verts sauf :

Le SIROM de Milly-la-Forêt, le SEDRE (sauf Chamarande, Lardy, Morigny et Saint Hilaire), le SITOMAP (Estouches et Méréville), le SICTOM d'Auneau (Angerville), Etréchy, Chauffour-les-Etréchy et Morsang sur Seine.

Mme Degrave, Association convergence Vigneux

L'enquête a-t-elle montré que des personnes étaient intéressées par une facturation à la quantité collectée ?

Réponse de M. Bertino

L'information existe dans l'enquête, mais elle est trop peu significative pour être présentée dans une synthèse diaporama, elle sera donnée ultérieurement avec l'ensemble des résultats d'enquête.

Il en est de même pour les résultats relatifs à la collecte des encombrants, qui faisait bien l'objet de questions dans l'enquête.

Mme Boule, mairie de Saint Cyr la Rivière

Mme Boule précise que sa collectivité communique sur le fait de privilégier l'apport volontaire à la collecte en porte-à-porte pour des raisons de qualité du tri. Elle interpelle le Département sur cette orientation.

Réponse de Mlle Cordina

Ce constat a déjà pu être fait. Diverses raisons peuvent être évoquées : le geste volontaire qui impacte sur la qualité du tri, le verre qui est moins cassé pour ce type de collecte...

M. Jaillot, DGS de la ville de Lardy et Association ADSE

Sur quoi va déboucher cette évaluation des connaissances, quelle traduction dans le PREDMA ?

Cela servira-t-il à persuader les collectivités de choisir plutôt la Redevance spéciale ?

Quels moyens du Département, de la Région, des collectivités, pour inciter les industriels à réduire les emballages ?

## **II Présentation du PREDMA et des impacts en Essonne**

Claire Robillard introduit le PREDMA et rappelle que la Région Ile-de-France a élaboré ou révisé ces deux dernières années trois plans : le PREDD, le PREDAS et le PREDMA. Ce dernier est le seul à être soumis pour avis du Département par saisine officielle. Un avis sera donc émis par délibération de l'Assemblée Départementale du 23 mars prochain.

La présentation est faite par le biais d'un diaporama commenté par Cécile Cordina, ingénieur en gestion des déchets du service cadre de vie. Le diaporama est joint au présent compte rendu.

A l'issue de la présentation, Claire Robillard salue le travail réalisé par la Région Ile-de-France en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des déchets. Elle salue également le travail de synthèse et d'analyse réalisé par les agents du département pour la présentation de ce soir et en prévision de la délibération de l'Assemblée départementale.

Elle précise qu'il n'y a pas de remarques particulières à formuler sur le plan au sujet des déchets ménagers et assimilés (DMA). En revanche, elle regrette que le gisement des déchets d'activités économiques (DAE) n'ait pas pu être plus détaillé, par manque d'informations, car les incertitudes de projection des gisements attendus aux horizons 2014 et 2019 (en terme de quantité et de diversité des flux) ne permettent pas de formuler des préconisations plus incitatives.

## Questions et remarques de la salle

### M. Jaillet, Association ADSE

ADSE réfute le concept de rééquilibrage territorial tel qu'énoncé par la Région : il ne faut pas penser le rééquilibrage territorial en terme de limites administratives mais en termes de bassins de production de déchets (population, densité d'habitats et de zones d'activités...).

Au final, ADSE estime que le rééquilibrage se fait surtout par la répartition des marchés entre SUEZ et VEOLIA.

Il regrette le peu d'ambition du PREDMA sur la réduction de l'enfouissement des DAE (de 66 à 63 %).

Il précise que, selon une étude du BIPE, les pays européens (Pays Bas, Suède...), qui ont souhaité agir sur la réduction de l'enfouissement et mis en place l'équivalent d'une TGAP importante sur l'enfouissement (jusqu'à 40 € la tonne), ont obtenu des résultats significatifs de diminution des quantités enfouies.

Il demande que le PREDMA prenne davantage en compte les contraintes environnementales et sanitaires (nappe de Beauce).

### Mme Bozon, Association ADDEPL

Le pourcentage de valorisation pourrait être plus élevé afin de moins enfouir ou incinéré.

### M. Herbuveaux, Association Sénart IIIème millénaire

Cette association estime que le PREDMA a un faible degré d'ambition sur les filières de valorisation et de traitement.

Le PREDMA ne prend pas non plus en compte les implications du développement du compostage domestique qui attire près des habitations de nombreux petits animaux porteurs de tiques pouvant déclencher la maladie de Lyme.

### M. Broz, Association DEDICASS

DEDICASS partage le constat fait sur la faible ambition du PREDMA mais souligne sa satisfaction quant au blocage des capacités d'incinération tel qu'indiqué dans le PREDMA

Il rappelle que la méthanisation ne fonctionne que si le tri préalable est très poussé. A ce titre, il rappelle la mauvaise expérience de Valorga à Amiens et les démarrages difficiles de Varennes Jarcy. L'accent sur le tri préalable n'a pas été suffisamment mis en avant dans le PREDMA.

M. Broz interpelle le Département sur le financement possible du compostage par lombricomposteurs pour les particuliers. Il souhaite également savoir où en est le projet de recyclerie-ressourcerie.

### Réponse de Cécile Cordina

Le Conseil général aide les collectivités à acquérir tout matériel pour favoriser le compostage domestique ou de proximité, par le biais de sa politique départementale dans le domaine des déchets 2007-2011. Les collectivités peuvent ensuite vendre à bas prix ou mettre à disposition des particuliers les composteurs ou lombricomposteurs. Les associations peuvent éventuellement bénéficier de ces mêmes aides par le biais des appels à projet « prévention des déchets ».

Au sujet de la recyclerie-ressourcerie, l'étude menée par le SIREDOM touche à sa fin : il semble que l'étude de faisabilité démontre la difficulté de trouver un porteur de projet pour animer la recyclerie-ressourcerie dans sa globalité.

### M. Jaillet, ADSE

Il était présent à l'atelier « eau-biodiversité » de la deuxième étape de l'A21 du Conseil général. La Ville d'Evry se montre intéressée par la création d'une recyclerie-ressourcerie.

Claire Robillard, pour conclure, fait lecture du projet d'avis du Conseil général qui sera discuté en séance de l'Assemblée Départementale et proposé au vote le 23 mars prochain.

### **III Questions diverses**

#### **Le Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA)**

Pour information, depuis deux ans, le Conseil régional d'Ile-de-France, avec l'aide de 150 partenaires (des experts mais aussi des collectivités, des associations, les services de l'Etat...) travaille sur le PRQA qui a pour objet de fixer les objectifs et les recommandations pour réduire la pollution en Ile-de-France.

A ce titre, une vaste consultation est lancée au siège du Conseil régional et dans tous les Conseils généraux de l'Ile-de-France, du 13 mars au 15 mai. Les Essonnais intéressés pourront donc, pendant cette période, se présenter à l'accueil de l'Hôtel du Département, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. En plus de parcourir le projet du plan régional de la qualité de l'air, ils seront invités à noter, sur un registre, leurs observations.

Ce plan (PRQA) est également consultable sur le site Internet : [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)

En complément de cette consultation, le Conseil général propose deux expositions : une sur les changements climatiques, une sur les impacts de la pollution de l'air sur la santé.

#### **Le décalage du nettoyage de printemps (opération EVEP) en septembre**

M. HERBUVEAUX, Association Sénart IIIème millénaire, propose de décaler dans le temps les opérations de nettoyages de printemps qui impacterait sur la faune et la flore locales, pour les placer en septembre.

##### Réponse de Claire Robillard :

L'opération est menée à la sortie de l'hiver avant la reprise trop importante de la végétation afin de pouvoir évacuer l'ensemble des déchets visibles. Le choix de ces dates permet également une meilleure mobilisation citoyenne car les particuliers sont plus enclins à sortir au printemps, et beaucoup moins disponibles, car occupés par ailleurs, à la rentrée en septembre.

Par ailleurs, d'autres cycles flore et faune se mettent en place à l'automne (insectes et oiseaux : d'où les fauches tardives). Il n'y a pas de saison meilleure qu'une autre du point de vue des dérangements éventuels de la flore et de la faune. Il faut dire que les opérations de nettoyage EV-EP ne sont de loin pas les seules causes de dérangement de la nature au Printemps (cueilleurs de jonquilles et de mugets, promeneurs, VTT,...)

L'idéal est évidemment de ne plus avoir à intervenir aussi fréquemment pour des nettoyages et enlèvements de dépôts sauvages. C'est pour cela que le Conseil général a édité un guide « lutte contre les dépôts sauvages : mode d'emploi » disponible sur simple demande auprès de la direction de l'environnement ou en libre téléchargement sur Internet : [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr) pages environnement/déchets. L'ensemble du réseau de déchèteries de l'Essonne permet également de se débarrasser gratuitement et dans le respect de la santé et de l'environnement d'un grand nombre de déchets dangereux ou encombrants.

## PARTICIPANTS

### Etaient présents

M. JEANLIN Claude – SOS Bruit protection environnementale  
Mme BOULE Josette Saint Cyr la Rivière  
M. POITVIN Jean-François ENE – Eaux et Fontaine  
M. VILLEMEN Michel - Avrainville  
M. DOUILLARD Jean-Claude – Bondoufle  
M. MEILLAT Joël – Montgeron  
Mme LECLERCQ Patricia – Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB)  
M. MANCEAU Frédéric – Maire adjoint Longpont-sur-Orge  
M. FEGIOANNI Franck – Communauté de Communes les Portes de l'Essonne  
M. ADNET Philippe et Norbert – A. Q. Q. Un Amour de Planète  
Mme BOZON Denise – ADDEPL Briis-sous-Forges  
Mme FORMER Daniele – ADDEPL Briis-sous-Forges  
Mme DEGRAVE Ghyslaine - Association Convergences Vigneux  
M. DELPECH Guy – Mairie de Tigery  
M. HERBUVEAUX Gérard – Sénart, forêt du IIIème Millénaire  
Mme TOUCHET Pascale – CA Evry Centre Essonne  
M. PEYRAMAURE Jean – Mairie d'Itteville  
Mme GARCADENNEC Jackie – Mairie de Vert-le-Petit  
Mme ROCH Claude – Mairie de Lardy  
M. JAILLET Claude – DGS Ville de Lardy  
M. ANNA Jean-Marie – Mairie de Milly la Forêt  
Mme DOUGNIAUX Anne-Marie – Mairie de Mennecey  
M. FRAIGNEAU Michel – Association ERON  
Mme FRAIGNEAU Cloé – Association ERON  
Mme TISSOT Cécile – SIREDOM  
Mme LOEBER Michèle – ASEVI  
M. PATRIS Stéphane – Mairie de Limours  
Mme BROCHOT Anne – Mairie de Grigny  
M. BOUSSAINGAULT – Conseiller général - Maire de Boigneville  
M. BROZ Emmanuel - DEDICCAS

### Etaient excusés

M. Gille NAUDET – PRO NATURA Ile de France  
M. Jean-Louis BAUDRON – Président du SICTOM d'Auneau  
M. Gérard HERAULT – Conseiller général  
Mme Monique GAUVRY – CLCV de l'Essonne  
Mme Geneviève DEYMIE – Directrice Général des Services – Mairie de Bouray sur Juine  
Mme Claire-Lise CAMPION – Sénatrice -Conseillère générale  
M. MAURICE – Mairie de Longjumeau  
Mme GELOT-RATEAU – adjointe Développement Durable  
M. Michel BOURNAT – Conseiller général  
M. Pierre CHAMPION – Conseiller général  
M. Francis CHOUAT – Conseiller général  
M. Dominique FONTENAILLE – Conseiller général  
M. Gérard FUNES – Conseiller général  
M. David ROS – Conseiller général  
M. Patrice SAC – Conseiller général  
Monsieur DUPONT-AIGNAN – Député de l'Essonne